

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 15 novembre 2021 à 19H00

Présents: Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;

Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins; Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;

André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;

Jean-Jacques FLAHAUX, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Gwennaëlle BOMBART, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès

MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Conseillers Communaux.

Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s): Martine DAVID, Nino MANZINI, Luc GAILLY.

Objet n°39 - Question orale de la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN au sujet de la vitesse et de la sécurité à Steenkerque.

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative à la vitesse et à la sécurité à Steenkerque.

En prévision de la course cycliste Primus Classic du 18 septembre dernier, les différents dispositifs ralentisseurs qui jalonnent le tronçon entre Steenkerque et le centre-ville ont été retirés. A ce jour, un seul de ces éléments est à nouveau fonctionnel. Celui-ci se situe route de Petit-Roeulx, en entrée d'agglomération.

Durant cette période, trois incidents commis par des chauffards ont été recensés (dont deux avec délit de fuite). Deux de ces incidents concernaient des enfants à vélo.

La problématique de la vitesse n'est, hélas, pas neuve. Il s'agit du chemin le plus court entre la zone d'Enghien et de l'A8/E429 et le centre de Braine-le-Comte, voire Nivelles. La chaussée traverse deux villages (et donc deux écoles en zone 30) et se révèle à de nombreux endroits peu adaptée à une conduite « sportive », surtout en présence d'enfants. Force est de constater que les limitations de vitesse en traversée de village sont peu respectées. Le rapport d'étude du plan de mobilité publié en novembre 2008 pointait déjà le problème et proposait plusieurs solutions, demeurées lettres mortes.

Notre groupe revendique depuis plusieurs années un abaissement global de la vitesse dans l'entité, de sorte à favoriser les modes doux.



Dès lors, au vu des événements récents, trois questions s'imposent :

- Pourquoi les dispositifs ralentisseurs n'ont-ils pas été replacés après la course ?
- Quand seront-ils remis?
- Et surtout, est-il possible de demander aux services de police de procéder à des contrôles de vitesse sur ce tronçon ?

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question

Les aménagements seront bien replacés, malheureusement, lors de leur enlèvement, l'équipe a constaté que des pièces étaient défectueuses. Une commande auprès d'un fournisseur a été faite et ces dernières seront remplacées.

Concernant la Zone de Police, nous allons leur soumettre la problématique, mais nous savons que pour des voiries similaires, il est difficile de placer le radar à un endroit propice aux contrôles.

Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN utilise son droit de réplique

Je sais que les contrôles sont difficiles mais ne serait-ce pas possible de mettre une fois ou l'autre les véhicules de police à la sortie d'écoles pour faire dissuasion ?

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE précise

Avec le chef de corps, on fait le planning pour mettre des équipes aux sorties d'écoles sur toute la zone de police. Cela est donc prévu dans les endroits les plus accidentogènes et dangereux.

